



联合国
粮食及
农业组织

Food and Agriculture
Organization of the
United Nations

Organisation des Nations
Unies pour l'alimentation
et l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная организация
Объединенных Наций

Organización de las
Naciones Unidas para la
Alimentación y la Agricultura

منظمة
الغذية والزراعة
للأمم المتحدة

F

RÉUNION CONJOINTE

**Cent trente-cinquième session du Comité du Programme et
cent quatre-vingt-quinzième session du Comité financier**

Rome, 13 et 15 mars 2023

**Informations actualisées sur le Pôle de coordination
des Nations Unies sur les systèmes alimentaires**

Pour toute question relative au contenu du présent document, prière de s'adresser à:

M. Stefanos Fotiou

Directeur du Pôle de coordination des Nations Unies sur les systèmes alimentaires

Tél.: +39 06570 53920

Courriel: Stefanos.Fotiou@fao.org

Les documents peuvent être consultés à l'adresse www.fao.org.

RÉSUMÉ

- Les participants à la Réunion conjointe du Comité du Programme (134^e session) et du Comité financier (194^e session) ont invité le Pôle de coordination des Nations Unies sur les systèmes alimentaires à présenter régulièrement, lors de futures sessions, des informations actualisées.
- Le présent document contient un rapport intérimaire sur les activités du Pôle ainsi que des informations sur la réunion de bilan concernant la transformation des systèmes alimentaires prévue en 2023.
- Le Pôle a obtenu les principaux résultats suivants:
 - Les pays ont commencé à recevoir un appui financier et technique pour la mise en œuvre de leurs feuilles de route nationales.
 - Le Pôle a lancé les «dialogues sur les solutions pour les systèmes alimentaires» et a invité les membres, le système des Nations Unies et l'écosystème d'appui à y participer.
 - Le Pôle a organisé plusieurs réunions au niveau des pays (avec les organisateurs nationaux, les coordonnateurs résidents, les organismes ayant leur siège à Rome (OSR), les représentants dans les pays et les équipes de pays des Nations Unies) pour commencer à donner forme aux portefeuilles d'appui aux pays, et leur allouer des fonds de démarrage.
 - Le Fonds international de développement agricole (FIDA) et la Banque mondiale codirigent le programme de financement de la transformation des systèmes alimentaires, et des produits spécifiques de ces activités figurent dans le plan de travail du Pôle.
 - Le Groupe consultatif de mobilisation et de mise en réseau des parties prenantes et le Comité scientifique consultatif ont été créés.
 - Le Pôle a mis en place des liens opérationnels avec les coalitions et a favorisé les contacts entre les pays, les coalitions et le système des Nations Unies.
 - Les préparatifs en vue de la réunion de bilan sont en bonne voie.

INDICATIONS QUE LES PARTICIPANTS À LA RÉUNION CONJOINTE SONT INVITÉS À DONNER

- Les participants à la Réunion conjointe sont invités à donner les indications qu'ils jugeront utiles sur les informations actualisées.

Projet d'avis

Les participants à la Réunion conjointe:

- **ont accueilli favorablement les informations qui leur ont été communiquées concernant la situation actuelle et les activités du Pôle de coordination des Nations Unies sur les systèmes alimentaires, et ont reconnu les progrès accomplis s'agissant de l'appui aux pays, de la mobilisation de moyens de mise en œuvre et de la collaboration avec l'écosystème d'appui et le système des Nations Unies;**

- **ont noté l'appui apporté au Pôle par la FAO et d'autres institutions, fonds et programmes des Nations Unies, et ont encouragé la Direction de la FAO à rechercher des possibilités de continuer à soutenir les activités du Pôle;**
- **ont souligné l'importance des mises à jour sur l'organisation de la réunion de bilan concernant la transformation des systèmes alimentaires et ont invité le Pôle à continuer d'organiser des dialogues inclusifs sur les solutions pour les systèmes alimentaires avec les membres et d'autres parties prenantes.**

I. Informations générales

1. À la fin du Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires, le Secrétaire général, dans son résumé de la présidence et sa déclaration d'action, a engagé le système des Nations Unies à créer et gérer conjointement un pôle de coordination qui mobilise et mette à profit les capacités du système au sens large pour appuyer les activités entreprises à la suite du Sommet. Le Pôle de coordination des Nations Unies sur les systèmes alimentaires (ci-après dénommé «le Pôle») a été créé et est hébergé par la FAO au nom du système des Nations Unies. Le Pôle a communiqué des informations actualisées sur les progrès réalisés à la Réunion conjointe du Comité du Programme (133^e session) et du Comité financier (191^e session) de mai 2022 et à la Réunion conjointe du Comité du Programme (134^e session) et du Comité financier (194^e session) de novembre 2022. Par ailleurs, en novembre, les participants à la Réunion conjointe ont invité le Pôle à présenter régulièrement, lors de futures sessions, des informations actualisées.

II. Appui financier et technique aux pays dans le cadre de la mise en œuvre de leurs feuilles de route nationales

2. En décembre 2022, 117 pays avaient élaboré des feuilles de route nationales de transformation des systèmes alimentaires, preuve que l'intérêt et l'élan perdurent. Depuis sa création, le Pôle a entretenu des contacts avec des organisateurs de dialogues nationaux sur les solutions pour les systèmes alimentaires afin de planifier la fourniture d'un appui concret pour une mise en œuvre rapide et effective de leurs feuilles de route. Ces échanges ont permis de mieux comprendre les besoins des pays sur les plans technique et financier. Une aide multidimensionnelle et personnalisée est apportée actuellement dans plusieurs pays, grâce aux équipes des Nations Unies déjà présentes dans ces derniers, sous la houlette des coordonnateurs résidents des Nations Unies et en collaboration directe avec les représentants de la FAO et les bureaux de pays d'autres institutions, fonds et programmes des Nations Unies, mais aussi grâce à la mobilisation de l'écosystème d'appui. Le terme «écosystème d'appui» se rapporte collectivement à un ensemble d'entités telles que les coalitions en faveur de la transformation des systèmes alimentaires, les institutions financières internationales, les partenaires de développement, les groupes de réflexion et d'autres parties prenantes aux suites données au Sommet sur les systèmes alimentaires.

3. Le Pôle organise, chaque mois depuis avril 2022, des «dialogues sur les solutions pour les systèmes alimentaires» qui portent sur une multitude de sujets techniques. Ces sessions ont permis des échanges continus et un apprentissage entre pairs et le renforcement des capacités au sein des réseaux dans les pays. Les dialogues organisés jusqu'ici (en ligne) comprennent: a) six dialogues thématiques (sur le financement, le secteur privé, le changement climatique, la nutrition, la gouvernance et les partenariats); b) cinq rencontres régionales sur le thème «Comment les crises actuelles touchant l'alimentation, l'énergie et la finance affectent-elles les feuilles de route?» (en collaboration avec les codirigeants du volet consacré à l'alimentation au sein du Groupe mondial d'intervention en cas de crise); et cinq séances d'information sur la réunion de bilan. Deux réunions en présentiel ont également été organisées avec des membres de la région Afrique (durant le sommet du Forum pour une révolution verte en Afrique) et de la région Asie-Pacifique (durant le colloque de la FAO sur la transformation des systèmes alimentaires).

4. Le Pôle a par ailleurs organisé plusieurs réunions au niveau des pays (avec les organisateurs nationaux, les coordonnateurs résidents, les représentants des OSR, les représentants dans les pays et les équipes de pays des Nations Unies) pour commencer à élaborer les portefeuilles d'aide aux pays, et a injecté des fonds de démarrage pour lancer les

mesures essentielles de mise en œuvre, telles que la localisation des feuilles de route et leur intégration dans les processus de planification et de budgétisation infranationaux; l'amélioration de la responsabilité et de l'apprentissage par la conception de systèmes de suivi et d'évaluation; l'institutionnalisation des feuilles de route par l'élaboration de plans d'action chiffrés; la mobilisation de ressources grâce à l'établissement de propositions d'investissements; et la promotion de la recherche et de l'innovation grâce à la mise en place de laboratoires sur les systèmes alimentaires.

5. Le Pôle a mené une enquête auprès du vaste écosystème d'appui et du système des Nations Unies pour recenser, cataloguer et mettre à disposition du public les outils et solutions techniques à l'appui de la transformation des systèmes alimentaires. Ces éléments seront intégrés dans la Bibliothèque de solutions pour les systèmes alimentaires, sur le site web du Pôle. Ce site web a été lancé en décembre 2022 et peut être consulté à l'adresse suivante: <http://www.unfoodsystemshub.org>.

III. Financement de la transformation des systèmes alimentaires

6. En décembre 2021, le Cabinet du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies a chargé le FIDA de diriger le programme de financement de la transformation des systèmes alimentaires au nom du système des Nations Unies. La Banque mondiale, qui était anciennement responsable du levier financier du Sommet sur les systèmes alimentaires, codirige cet axe de travail avec le FIDA. L'évaluation des besoins menée par le Pôle en février 2022 ayant dévoilé que le financement était le premier type de soutien recherché par les pays, le financement des moyens de mise en œuvre a été défini comme une priorité pour 2022-2023; un plan d'activité et les principaux résultats attendus (notamment l'élaboration d'un outil national de budgétisation des systèmes alimentaires) ont été intégrés dans le plan de travail du Pôle.

7. L'outil de budgétisation aidera les pouvoirs publics et les parties prenantes à mesurer les financements nationaux et privés et l'aide publique au développement (APD) qui sont consacrés aux systèmes alimentaires au niveau des pays. Le but est d'influer sur les flux de ressources consacrées par les pouvoirs publics, les partenaires de développement, les entreprises du secteur alimentaire et les investisseurs à la transformation des systèmes alimentaires en générant des données probantes: qui dépense quoi, combien, où, comment et à quelles fins.

8. Un nouveau partenariat avec l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) a également été lancé pour apporter à la communauté internationale des données vérifiées et accessibles librement sur l'APD, concernant le financement public international apporté sous forme de dons ou de prêts à des conditions favorables pour appuyer la transformation des systèmes alimentaires. Ce suivi de l'APD permettra de réunir des données probantes concernant l'engagement à allouer de manière prioritaire des financements publics internationaux à des conditions favorables pour la transformation des systèmes alimentaires, et de prendre en connaissance de cause des décisions pour faire en sorte que le financement du développement parvienne aux pays qui sont les plus démunis et les moins en mesure de mobiliser d'autres ressources.

IV. Participation des parties prenantes et mobilisation du système des Nations Unies et de l'écosystème d'appui

9. Conformément à la note d'information sur les suites données au Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires, publiée par le Cabinet du Secrétaire général en décembre 2021, le Pôle s'efforce de maintenir des liens avec le vaste écosystème des acteurs

qui œuvrent pour des systèmes alimentaires durables, y compris l'écosystème d'appui scientifique, et de tirer parti des compétences techniques de divers groupes d'intérêt, notamment par le biais d'un groupe consultatif des parties prenantes. Le mandat du Groupe consultatif de mobilisation et de mise en réseau des parties prenantes a été élaboré, puis approuvé par le Comité directeur chargé de la supervision du Pôle. Le Groupe consultatif comprend des représentants des différentes parties prenantes – producteurs, femmes, secteur privé, communauté scientifique et technologique, jeunes et peuples autochtones – qui ont été désignés et nommés au moyen de processus auto-organisés. Les représentants des jeunes et des peuples autochtones ont été présentés lors d'une cérémonie organisée à l'occasion du Forum mondial de l'alimentation tenu en octobre 2022 au siège de la FAO.

10. Le Pôle a également mis en place un Comité scientifique consultatif, organe informel regroupant divers scientifiques indépendants de haut niveau du monde entier qui a pour fonction d'apporter des conseils et des éléments solides et impartiaux au Pôle et, par son intermédiaire, aux pays. Pour veiller à ce que le Comité scientifique consultatif ne fasse pas double emploi avec des structures scientifiques existantes dans le domaine de la sécurité alimentaire, huit membres du Groupe d'experts de haut niveau sur la sécurité alimentaire et la nutrition du Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA) ont été invités à le rejoindre (et ont accepté cette proposition).

11. Étant chargé de favoriser une meilleure coordination au sein du système des Nations Unies, le Pôle s'est appuyé sur les structures existantes des coordonnateurs résidents et des équipes de pays des Nations Unies – au lieu d'en créer de toutes pièces – pour organiser et acheminer l'aide vers les pays, et mûrit l'idée d'un guichet thématique relatif à la transformation des systèmes alimentaires en partenariat avec le Fonds commun pour la réalisation des objectifs de développement durable (ODD). Ce guichet thématique devrait être maintenu opérationnel pendant au moins cinq ans après son lancement, afin de permettre aux équipes de pays des Nations Unies de concevoir et d'exécuter des programmes conjoints de grande qualité pour appuyer la mise en œuvre des feuilles de route nationales.

12. Depuis sa création, le Pôle s'est attaché à établir des liens opérationnels avec les coalitions nées du Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires, au moyen de séances d'information, de séances de réflexion collective, d'un dialogue axé sur la recherche de solutions à appliquer aux systèmes alimentaires et de collaborations individuelles. Un sondage réalisé par le Pôle en mai 2022 a révélé que les mandats des 27 coalitions ayant répondu au questionnaire traitaient 15 des 17 ODD. Un recueil des coalitions et une page de questions fréquentes ont été élaborés et partagés à grande échelle afin d'aider les pays à participer aux coalitions et à les utiliser de manière stratégique. Au moment de l'enquête, 106 États membres faisaient partie d'une coalition, voire la dirigeaient.

13. Le Pôle s'attache également à relier le programme de transformation des systèmes alimentaires à d'autres processus pertinents, et a participé en qualité d'intervenant à la 15^e session de la Conférence des Parties (COP15) à la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification, aux sessions Stockholm+50, à des manifestations parallèles au Forum politique de haut niveau pour le développement durable, à la 50^e session plénière du CSA et à l'Assemblée générale des Nations Unies, entre autres. La déclaration ministérielle du Forum politique de haut niveau pour le développement durable de 2022 faisait spécifiquement référence aux systèmes alimentaires, au Sommet sur les systèmes alimentaires et au Pôle.

14. Le Pôle a proposé des séances d'information et des mises à jour lors des réunions suivantes: la Réunion conjointe des organes directeurs des OSR; la Réunion conjointe du Comité financier et du Comité du Programme de la FAO; le Groupe régional pour l'Afrique

de la FAO; le Groupe «Questions alimentaires et agricoles internationales» (AGRIFAO) du Conseil de l'Union européenne; la réunion des responsables de l'agriculture et du développement rural de l'Union européenne; et le Comité de la nutrition de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS).

V. Appui fourni au Pôle par les organismes du système des Nations Unies

15. Les OSR, ainsi que le Bureau de la coordination des activités de développement des Nations Unies, le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) et l'OMS, ont détaché des administrateurs pour constituer les effectifs du Pôle. Certains de ces organismes ont également apporté un financement de démarrage pour les opérations initiales du Pôle. Les chefs de secrétariat des OSR, du Bureau de la coordination des activités de développement et du PNUE et le Vice-Secrétaire général assurent collectivement la supervision du Pôle dans le cadre du Comité directeur. À sa dernière réunion, le 22 avril 2022, le Comité directeur a approuvé le plan de travail biennal 2022-2023 du Pôle. Le Pôle a établi un chiffrage transparent de son plan de travail pour faciliter la mobilisation des ressources nécessaires à sa mise en œuvre effective. Le montant total des financements nécessaires s'élève à 14 302 784 USD et est affecté en majeure partie à l'appui technique et financier à apporter aux pays et à l'organisation de la réunion de bilan.

A. Informations actualisées sur la réunion de bilan concernant la transformation des systèmes alimentaires de 2023

16. Le Secrétaire général de l'ONU s'est engagé, dans le résumé de la présidence et la déclaration d'action prononcés lors du Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires, à convoquer «une réunion mondiale de bilan tous les deux ans pour examiner les progrès accomplis dans la mise en œuvre des résultats de ce processus et ses contributions à la réalisation du Programme 2030. Les OSR, le système des Nations Unies au sens large et les partenaires apporteront leur appui à cette réunion.» La première réunion de bilan devrait avoir lieu en 2023.

17. La réunion de bilan de 2023 s'inscrira dans la dynamique du Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires et rassemblera des ministres de l'agriculture, de l'environnement, de la santé, de la nutrition et des finances, des organisateurs de dialogues nationaux sur les solutions pour les systèmes alimentaires, des décideurs publics et des représentants des jeunes, des femmes, des agriculteurs, des peuples autochtones, de la société civile, des milieux de la recherche, des villes et du secteur privé. L'objectif de cette rencontre est d'offrir aux pays un espace propice à l'examen des engagements pris durant le Sommet, de leur permettre d'échanger sur leurs réussites et les premiers signes de transformation et d'entretenir une dynamique ambitieuse d'accélération et d'action marquant la prise en charge par les pays du programme relatif aux systèmes alimentaires. Les résultats de cette rencontre seront directement exploités dans le cadre du Sommet sur les ODD de septembre 2023.

18. Cette réunion de bilan aidera à consolider la compréhension à l'échelle mondiale du rôle des systèmes alimentaires dans la concrétisation des ODD, notamment dans le contexte actuel de crise alimentaire et de crise du coût de la vie. Elle appellera à des actions pour renforcer la résilience des systèmes alimentaires, encourager leur adaptation au changement climatique et veiller à ce qu'ils contribuent à la résilience des communautés face aux crises et chocs futurs.

19. Afin d'enrichir de manière stratégique différents processus, dont le Sommet sur les ODD, et d'autres manifestations, comme la 28^e session de la Conférence des Parties (COP28) à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques

(CCNUCC), la réunion de bilan devrait avoir lieu durant la première partie de l'année 2023. Pour donner suffisamment de temps aux pays pour communiquer leurs résultats et au secrétariat de la réunion pour préparer la manifestation, il a été recommandé de la tenir la dernière semaine de juillet 2023, plus précisément du 24 au 26 juillet.

20. La réunion de bilan sera accueillie par l'Italie, qui a proposé son soutien financier, technique et stratégique pour l'organisation de la manifestation. Des réunions préparatoires régionales seront organisées parallèlement aux Forums régionaux sur le développement durable. Par ailleurs, un certain nombre de réunions mondiales prévues en 2023 seront l'occasion de contribuer, avant et après la réunion de bilan, au renforcement des messages sur les systèmes alimentaires et les ODD. Ces réunions comprennent, sans s'y limiter: i) la réunion mondiale du réseau One Planet (avril 2023, Viet Nam); ii) la Conférence internationale sur la sécurité alimentaire (septembre 2023, Ouzbékistan); iii) le Forum mondial de l'alimentation (octobre 2023, Italie); iv) la COP28 (novembre 2023, Émirats arabes unis).

21. Le Cabinet du Secrétaire général, l'Italie, en tant que pays hôte, et le Pôle géreront les préparatifs de la réunion de bilan biennale, avec l'aide des OSR, du système des Nations Unies au sens large et des partenaires.